

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	21 (1975)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Année européenne 1975 du patrimoine architectural : un avenir pour notre passé
<b>Autor:</b>	Fischler, Rita
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-848774">https://doi.org/10.5169/seals-848774</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## Octodurus, la ville romaine de Martigny

Le territoire de Martigny, ville sise au coude du Rhône dans le Bas-Valais, voici 2000 ans abritait un site celte. A l'époque de l'expansion romaine au nord des Alpes, le Grand-St-Bernard gagnait en importance stratégique et, sous Auguste, le Valais devint une province romaine. Octodurus (Forum Claudii Vallen-sium) devait être une localité de très grande importance. L'amphithéâtre en témoigne, qui pouvait accueillir au moins 6.000 spectateurs, de même que le forum (une place de marché de 92 mètres sur 65) bordé de portiques, les temples, la basilique et les thermes.

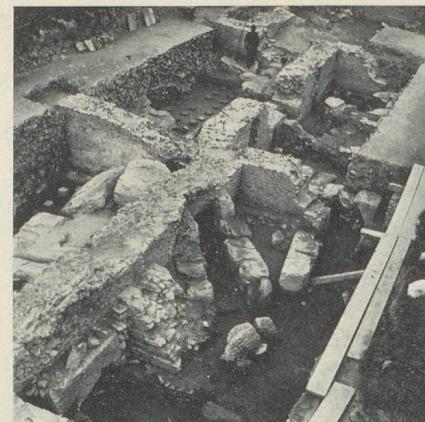
Les premières fouilles archéologiques remontent à 1884 et des objets d'art précieux ont été mis au jour. On peut en contempler une partie au musée de Valère à Sion. Les parties de l'ensemble explorées jusqu'ici se trouvent en piteux état, mais leur signification comme documents historiques et culturels a une portée nationale. A Octodurus, il ne s'agit pas uniquement de questions de sauvegarde et de réfection de vestiges archéologiques ou d'encouragement à des travaux de fouille et de recherche continus et systématiques. Les problèmes les plus graves relèvent de la planification et de la protection juridique des lieux.

## Année européenne 1975 du patrimoine architectural Un avenir pour notre passé

Rita Fischler

Quatre réalisations exemplaires de Suisse pour l'Année européenne du patrimoine architectural 1975.

Dans les ruines romaines d'Octodurus, près de Martigny (Bas-Valais), on a retrouvé une tête de taureau en bronze, conservée au Musée de Valère à Sion.



Octodurus près de Martigny (Bas-Valais) avec ses ruines romaines importantes, mais encore peu explorées.

En juillet 1973 eut lieu à Zurich une conférence préparatoire en vue de l'Année européenne du patrimoine architectural 1975 proclamée par le Conseil de l'Europe. Plus de 300 délégués ont pris part à la réunion, venant de 27 pays d'Europe et du Proche-Orient. La conférence, dont les travaux étaient placés sous la haute direction de Sir Duncan Sandys, président de l'organisation Europa Nostra, a souscrit, notamment, à une série de décisions. Ainsi, il s'agit dans chaque pays de réexaminer la législation et la pratique administrative en vue d'assurer une meilleure protection du patrimoine architectural. Une telle action de conservation ne doit pas se résumer à la restauration de façades, mais doit tendre à rendre vivantes des communes en voie de disparition ou menacées dans leur existence économique, ainsi qu'à resocialiser les vieilles villes, les quartiers anciens, voire des localités tout entières.

C'est dans ce sens que le Conseil de l'Europe a placé l'Année européenne du patrimoine architectural 1975 sous la devise « Un avenir pour notre passé ». Le comité national suisse désigné par le Gouvernement fédéral a déposé, par la suite, quatre projets auprès du Conseil de l'Europe : Ardez, dans la Basse-Engadine ; Corippo dans le val Verzasca, au Tessin ; Morat dans le canton de Fribourg, et Octodurus / Martigny dans le Bas-Valais. Cantons et communes ont été appelés à la collaboration, parallèlement.

gadine ; Corippo dans le val Verzasca, au Tessin ; Morat dans le canton de Fribourg, et Octodurus / Martigny dans le Bas-Valais. Cantons et communes ont été appelés à la collaboration, parallèlement.

## Ardez, un village paysan bien vivant

Ardez (1470 m), situé à quelques kilomètres de Scuol, compte aujourd'hui 326 habitants, contre 541 en 1950 et 489 en 1970. On note un très net recul de la population, au sein de laquelle les personnes âgées prédominent. Treize des 148 maisons sont vides. Cette évolution ne peut être freinée, à longue échéance, que par une série de mesures telles que l'amélioration de l'agriculture, les soins à apporter à l'aménagement du village et aux bâtiments ayant valeur historique, l'ouverture de la commune à un tourisme familial raisonnable.

Ardez est un des rares villages caractéristiques de la Basse-Engadine, fruit d'un harmonieux développement, comprenant nombre de puissantes bâtisses des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Depuis l'irruption des Autrichiens dans l'Engadine, en 1622,

Ardez n'a plus connu de ces gigantesques incendies qui ont ravagé tant d'autres localités de la vallée ; la commune qui s'étale au pied du Steinsberg, marqué par son donjon surplombant la contrée, se présente comme l'ont connue les siècles. Tout au long de la rue principale se pressent les maisons de style engadinois, avec leurs larges portails, leur forte maçonnerie, leurs fenêtres étroites. Les façades de ces maisons sont fréquemment peintes ou ornées de sgraffites. La menace qui pèse en première ligne sur cet ensemble villageois unique, c'est l'abandon, car une restauration revient très cher. Il importe aujourd'hui, en premier lieu, de construire une route de contournement, ce que l'on s'apprête à faire. Des maisons vides ou mal utilisées, idéales pour le paisible tourisme familial, offrent une possibilité de développement économique. On renoncera, en revanche, à un équipement de tourisme intensif. Les habitants veulent qu'Ardez demeure une



Ardez (Basse-Engadine). Le village s'intègre harmonieusement dans le paysage.

communauté paysanne vivante, attrayante pour les gens qui y travaillent.



Morat (Pays de Fribourg), petite cité médiévale avec son enceinte très bien conservée.

### **Morat, sauver son caractère médiéval**

La petite cité fribourgeoise de Morat, dominant légèrement un paysage idyllique, se situe à la frontière linguistique. Elle attire nombre de visiteurs avec son château, ses murailles défendues par des tours, ses rues pittoresques, ses agréables arcades.

Morat est aussi un des exemples les plus représentatifs de ville ancienne parmi celles qui nous restent encore des quelque 170 villes médiévales fortifiées que comptait le pays. Nulle part, les ouvrages de défense de la fin du Moyen-Age ne sont aussi bien conservées qu'à Morat, où subsistent plusieurs centaines de mètres de murs d'enceinte et une douzaine de tours.

Parmi les mesures concrètes entreprises pour la préservation de cette cité en 1975 — et qui doivent être menées à chef pour la célébration, en 1976, du 500<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Morat — il faut mettre en évidence l'assainissement complet des défenses qui remontent, sous leur forme actuelle, à 1480 : elles doivent être rendues accessibles au public sur toute leur longueur. Le pavage des ruelles de la vieille ville et la restauration du moulin communal sont d'autres ouvrages urgents. Jusqu'il y a une trentaine d'années, le moulin était habité par un meunier et, durant la dernière guerre, il tournait encore. Aujourd'hui, le bâtiment est abandonné et on songe à y installer un musée historique.

Le noyau de la ville est déjà fermé au trafic automobile, mais on compte interdire le trafic dans toute la vieille ville, sans porter préjudice aux commerçants. D'autre part, on se propose de faciliter aux touristes l'accès aux curiosités historiques par le balisage d'un tour de ville et une signalisation des objets les plus remarquables.

### Corippo, une tentative de réanimation

Corippo, village pittoresque accroché à la pente abrupte du val Verzasca moyen, jouit d'une vue plongeante sur les formations rocheuses parmi lesquelles serpente la Verzasca, ainsi que sur un lac d'accumulation, véritable fjord. Celui qui, durant la haute saison, désire gagner le village, venant de Locarno a meilleur temps de laisser sa voiture au bord de la grande route et de monter au village à pied, car la minuscule place centrale ne permet guère de manœuvres.

Corippo (558 m) dispose pour ses 50 habitants (dont 10 enfants) d'une poste, d'un unique magasin ainsi que d'une « *osteria* » avec une magnifique terrasse et quelques chambres ;

une machine à laver communale remplace le traditionnel lavoir municipal cher aux Tessinois. L'église date de 1794.

Les maisons serrées ne sont pas séparées des rues, seulement par d'étroits chemins interrompus par des marches de pierres. Ces ruelles montent, descendent, tournent en rond et aboutissent inmanquablement à la place du village. A l'image de nombreux villages de montagne tessinois, Corippo est formé de maisons aux murs de pierres sèches, aux toits de pierre et aux balcons de bois. Ces habitations sont caractéristiques, avec une pièce unique par étage et des fenêtres minuscules qui ne laissent passer, même par beau temps, qu'un minimum d'air et de lumière à travers les murs de 50 à 60 centimètres. Jadis on ne vivait que de l'agriculture. Aujourd'hui elle sert d'appoint, comme l'élevage de chèvres et

de moutons. Les habitants gagnent leur pain à Locarno et dans les environs. Corippo forme encore un tout homogène. Le problème essentiel consiste à rendre à nouveau habitables les vieilles maisons délabrées. La sauvegarde de la localité exclut la construction de nouvelles maisons. Il convient au contraire de tout faire pour conserver à la population l'espace habitable traditionnel, équipé du confort indispensable. Parallèlement, il importe d'adapter l'infrastructure, d'améliorer les services, de créer une nouvelle base économique. Ce village tessinois ne doit pas devenir un « musée vivant ». Des projets de solution ont été élaborés depuis longtemps. Il faut espérer maintenant que, par l'effort particulier entrepris dans le cadre de l'année européenne, Corippo puisse devenir le modèle d'une réalisation pratique.



L'une des quatre réalisations exemplaires de Suisse pour l'Année européenne du patrimoine architectural 1975 : **Corippo** (Tessin) petit village aux maisons serrées dans le Val Verzasca.